

DECISION DU PRESIDENT.CA 080-2017

Vu le d cret 71-871 du 25 octobre 1971 portant cr ation de l'Universit  d'Angers ;
Vu les articles L123-1   L123-9 du code de l' ducation ;
Vu le livre VII du code de l' ducation et notamment son article L719-7 ;
Vu les statuts et le r glement int rieur de l'Universit  d'Angers ;
Vu la d lib ration CA021-2016 du 29 f vrier 2016, portant d l gation de comp tences du
Conseil d'administration au Pr sident.

Objet de la d cision Demande de tarifs de l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines

Conform ment   sa d l gation, le pr sident de l'Universit  d'Angers d cide :

1. d'approuver la demande de tarifs de l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines relatifs au colloque intitul  "Le D sordre : politiques, arts et soci t ".

Le pr sident rend compte, dans les meilleurs d lais, au conseil d'administration des d cisions prises en vertu de sa d l gation.

A Angers, le 30 ao t 2017

Christian ROBLEDO

Le Pr sident de l'Universit  d'Angers

Pour le pr sident
et par d l gation
Le Directeur g n ral des services
Olivier HUISMAN



La pr sente d cision est ex cutoire imm diatement ou apr s transmission au Rectorat si elle rev t un caract re r glementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif pr alable aupr s du Pr sident de l'Universit  dans un d lai de deux mois   compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une d cision   caract re r glementaire. Conform ment aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite cons cutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite d cision pourra faire l'objet d'un recours aupr s du tribunal administratif de Nantes dans le d lai de deux mois. Pass  ce d lai, elle sera reconnue d finitive.

Affich  le : **6 septembre 2017** | Mis en ligne le : **5 septembre 2017**

Date du conseil de gestion	Nom de la composante, du service commun ou de la direction		Observations
	UFR Lettres, Langues et Sciences humaines	Centre financier	
	Montant	Centre financier	
	60,00 €	911EA19	
	35,00 €	911EA19	
	25,00 €	911EA19	
	25,00 €	911EA19	
	35,00 €	911EA19	
	75,00 €	911EA19	
	55,00 €	911EA19	
	30,00 €	911EA19	
	40,00 €	911EA19	


Tarifs préférentiels, jusqu'au 9 octobre 2017
Inscription complète :

Le forfait comprend toutes les prestations : droits d'inscription, matériel, café d'accueil et pauses-café, deux déjeuners et un dîner.

Inscription, sans dîner :

Forfait comprenant les mêmes prestations, sauf le dîner du vendredi 17/11.

Inscription étudiant et/ou 3L.A.M, sans dîner :

Forfait accessible aux membres du 3L.A.M et aux étudiants, comprenant les mêmes prestations, sauf le dîner.

Réservation d'un déjeuner :

Déjeuner à table, au restaurant le vendredi 17, et déjeuner-buffet à la M.R.G.T. le samedi 18/11.

Réservations d'un dîner :

Dîner dans un restaurant

gastronomique du centre-ville.

Tarifs normaux, à partir du 10 octobre 2017

Inscription complète : *Le forfait comprend toutes les prestations : droits d'inscription, matériel, café d'accueil et pauses-café, deux déjeuners et un dîner.*

Inscription, sans dîner :

Forfait comprenant les mêmes prestations, sauf le dîner du vendredi 17/11.

Réservation d'un déjeuner :

Déjeuner à table, au restaurant le vendredi 17, et déjeuner-buffet à la M.R.G.T. le samedi 18/11.

Réservations d'un dîner :

Dîner dans un restaurant gastronomique du centre-ville.

Colloque international "Le Désordre : Politique, Arts et Société"
Vend. 17 et samedi 18 novembre 2017
Université d'Angers

COL17PAS



BUDGET PREVISIONNEL, OTP COL17...

au 19 juin 2017

<u>DEPENSES TTC en €</u>	Quantité	Montant	TOTAL	<u>RECETTES TTC en €</u>	Quantité/ Nb	Montant en €	TOTAL2
Frais de déplacement des conférenciers				Inscriptions payantes			
1 invité international (H. Nehring)	1		750,00	à tarif préférentiel jusqu'au lundi 9 octobre inclus	21	60	1260,00
Hébergement invité				Inscription complète	12	35	420,00
Hôtel Angers, 2 nuitées selon marché	2	105	210,00	Inscription, sans soirée	12	25	300,00
				Inscription étudiant et/ou 3L.A.M, sans dîner	1	35	35,00
				Réservations du dîner	1	25	25,00
				Réservations d'un déjeuner			
				Tarif normal à partir du mardi 10 octobre			
Restauration				Inscriptions complète	2	75	150,00
Dîner accueil			245,00	Inscription sans soirée	3	55	165,00
Café d'accueil et pauses pour 40 pers. (selon PROG.)	160	6	960,00	Réservation d'un déjeuner (jusqu'à J-2)	1	30	30,00
Déjeuners pour 40 pers. (2)	80	26	2080,00	Réservations du dîner	1	40	40,00
Dîner de gala	35	35	1225,00	Financements acquis			
Frais de secrétariat				Fonds du 3L.A.M.-Angers			1349,00
Stylo, blocs et badges	40	7,00	280,00	Université d'Angers			800,00
Programmes et affiches: impression et diffusion			124,00	Institut des Amériques			300,00
				Angers Loire Métropole			400,00
				Région des Pays de la Loire			600,00
TOTAL TTC DES DEPENSES			5874,00	TOTAL TTC DES RECETTES			5874,00

(signature)

L. Langlois

A Angers, le 28.08.17 le responsable de l'organisation de la manifestation,

la manifestation et si vous avez bénéficié d'un soutien de l'Université, un rapport d'activité avec un bilan financier de l'opération devra être établi.

FICHE NAVETTE DEMANDE DE PAIEMENT EN LIGNE

PHASE 1- INITIATION DE LA DEMANDE

Composante/Service/Laboratoire : Centre de Recherche 3L.AM, 911EA19

Objet de la recette : Encaissement des inscriptions au colloque international « Le désordre : politiques, arts et société » qui aura lieu les 17 et 18 novembre 2017.

Nature de la recette : ponctuelle, période concernée : 31 août au 18/11/17.

Référence du paiement Paybox : **COL17PAS**

Tarif (s) unitaire (s) :

Tarifs préférentiels jusqu'au 9 octobre 2017	
Inscription complète <i>Le forfait comprend toutes les prestations : droits d'inscription, matériel, café d'accueil et pauses-café, deux déjeuners et un dîner.</i>	60,00
Inscription, sans dîner <i>Forfait comprenant les mêmes prestations, sauf le dîner du vendredi 17/11.</i>	35,00
Inscription étudiant et/ou 3L.AM, sans dîner <i>Forfait accessible aux membres du 3L.AM et aux étudiants, comprenant les mêmes prestations, sauf le dîner.</i> <i>Attention, cette prestation ne sera plus possible au-delà du 10/10 !</i>	25,00
Réservation d'un déjeuner <i>Déjeuner à table, au restaurant de la Technopole le vendredi 17, et déjeuner-buffet à la M.R.G.T. le samedi 18/11.</i>	25,00
Réservations d'un dîner <i>Dîner dans un restaurant gastronomique du centre-ville.</i>	35,00

Tarifs normaux à partir du 10 octobre 2017 <i>(Attention : fin des inscriptions en ligne le 5/11/17)</i>	
Inscription complète <i>Le forfait comprend toutes les prestations : droits d'inscription, matériel, café d'accueil et pauses-café, deux déjeuners et un dîner.</i>	75,00
Inscription sans dîner <i>Forfait comprenant les mêmes prestations, sauf le dîner.</i>	55,00
Réservation d'un déjeuner, après le 9/10.	30,00
Réservations d'un dîner, après le 9/10.	40,00

Date de vote par l'instance délibérative (conseil gestion, commission)/...../.....

Informations financières :

Centre Financier 911 EA 19

N° EOTP (le cas échéant) eCOL17PAS

Date souhaitée de mise en ligne du formulaire : 31/08/2017 (1^{er} septembre = samedi)

Fait à Angers, le 10/07/2017

Signature et cachet du demandeur



L. Ranglois

Envoi au service-comptabilite@listes.univ-angers.fr

 **Envoi à la cellule institutionnelle pour la validation des tarifs par le Président (jusqu'à 9 999 € HT) ou le Conseil d'Administration (à partir de 10 000 € HT)*. *sur proposition préalable des instances délibératives (conseils, commissions...).**

cellule.institutionnelle@listes.univ-angers.fr

 **Pour les colloques, au préalable faire valider le budget par la DAF (Kelly-Fromentin), Nathalie Rouanne**

PHASE 2- VISA DE L'AGENCE COMPTABLE

Accord

Refus

Visa du :/...../.....

PHASE 3- INTERVENTION DE LA DDN

Pour mise en ligne du formulaire d'inscription.

maryse.esnou@univ-angers.fr